

Suivi des dynamiques sociales

Les niveaux de revenus des ménages au sein de Rennes Métropole

LES ÉVOLUTIONS PAR COMMUNE DEPUIS 2004

Rennes Métropole se caractérise par un niveau de vie de sa population relativement élevé : 50 % des ménages ont un revenu disponible, après prise en compte des impôts et des prestations sociales, supérieur à 23 740 € par unité de consommation (UC). Il s'agit de la 3^e métropole française avec le niveau de vie médian le plus élevé, après Nantes et le Grand Paris. Plus élevé que le niveau de vie médian d'Ille-et-Vilaine, il est toutefois inférieur à celui observé dans les autres EPCI du Pays de Rennes ou dans la CC Côte d'Émeraude.

Mais, le revenu médian cache des disparités au sein de la population : 20 % des ménages ont un niveau de vie inférieur à 15 700 € par UC, tandis qu'il est supérieur à 33 600 € pour les 20 % les plus aisés. Rennes Métropole est ainsi le 5^e EPCI breillien où les plus pauvres ont les revenus les plus bas, mais aussi, le 2^e EPCI breillien où les plus aisés ont les revenus les plus hauts. Toutefois, au regard de la moyenne française et des autres métropoles, l'écart entre les plus aisés et les plus pauvres reste relativement réduit à Rennes Métropole.

D'autre part, les revenus de la population diffèrent selon les communes de Rennes Métropole, qui ont également connu des évolutions différentes ces 15 dernières années. Dans certaines communes, la structuration des revenus s'est rapprochée de celle observée en moyenne à Rennes Métropole, tandis qu'elle s'en est éloignée dans d'autres. Cette note tente de classer les 43 communes de Rennes Métropole selon la distribution des revenus de leur population, et leurs évolutions ces 15 dernières années.

NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES EN 2020 PAR UNITÉ DE CONSOMMATION

50 % des ménages ont un niveau de vie supérieur à **23 740 €**



contre **22 840 €**
en Ille-et-Vilaine
et
22 400 €

en France métropolitaine

20 % des ménages ont un niveau de vie **supérieur** à **33 600 €**



20 % des ménages ont un niveau de vie **inférieur** à **15 700 €**

Cette note fait suite à l'étude partenariale avec l'INSEE : « Une forte structuration géographique des revenus dans Rennes Métropole » - INSEE Analyses n°113 - Octobre 2022.

Le niveau de vie des ménages de Rennes Métropole et son évolution depuis 15 ans

Un revenu médian plus élevé qu'en moyenne en Ille-et-Vilaine, mais des disparités de revenus plus fortes

En 2020, la moitié des ménages de Rennes Métropole ont un revenu disponible¹, après prise en compte des impôts et des prestations sociales, supérieur à 23 740 € par unité de consommation (UC), soit un niveau de vie médian supérieur de 4% à celui observé sur l'ensemble du département, et supérieur de 8% par rapport au niveau national.

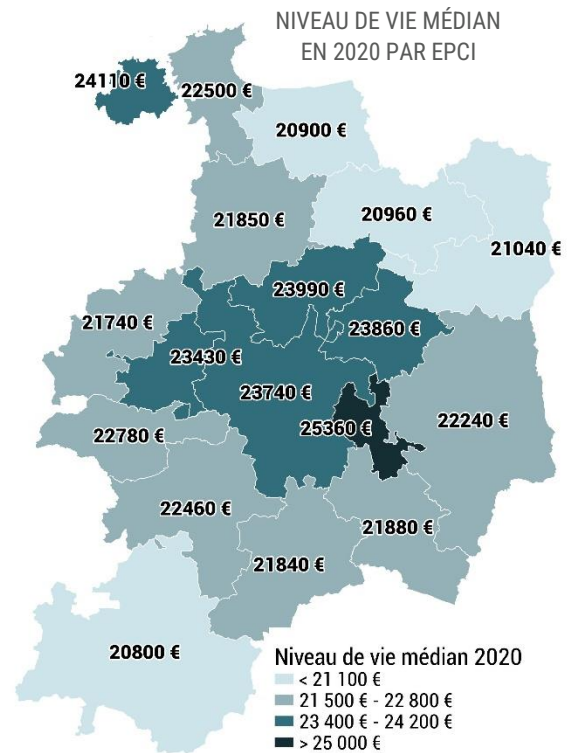
DISTRIBUTION DES REVENUS DISPONIBLES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2020

	Rennes Métropole	Ille-et-Vilaine	France métropolitaine
1 ^{er} quintile	15 740 €	16 310 €	15 080 €
2 ^e quintile	21 260 €	20 820 €	20 100 €
3 ^e quintile	26 450 €	25 100 €	24 940 €
4 ^e quintile	33 600 €	31 370 €	32 100 €
Médiane	23 740 €	22 840 €	22 400 €

SOURCE : INSEE, FILOSOFI 2020 / TRAITEMENT AUDIAR

Le niveau de vie médian de Rennes Métropole est relativement proche de celui observé dans les CC de Montfort, du Val d'Ille-Aubigné et de Liffré Cormier, et supérieur à celui observé dans les autres EPCI de l'aire d'attraction rennaise, plus éloignés du centre urbain. Mais, il reste inférieur au

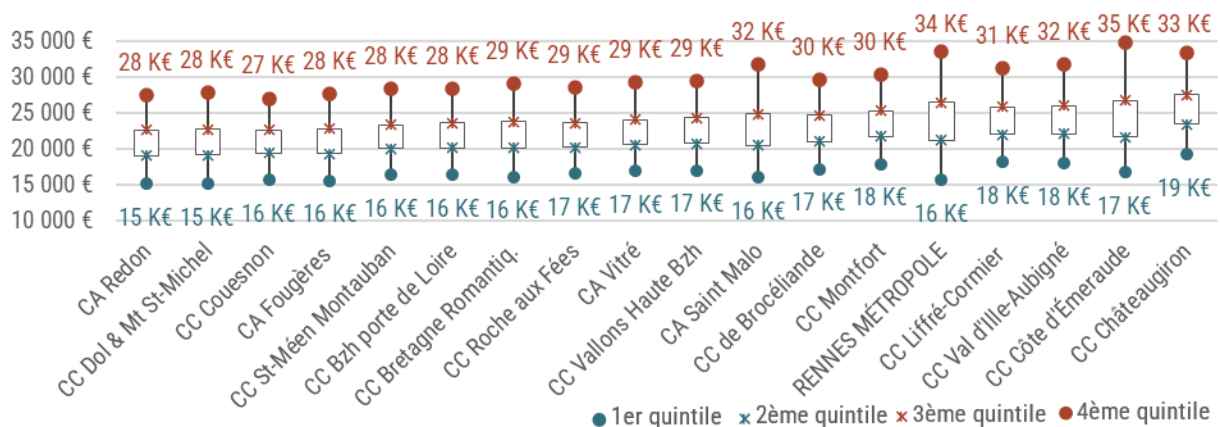
niveau de vie médian de la CC de Châteaugiron (niveau le plus élevé du département).



SOURCE : INSEE, FILOSOFI 2020 / TRAITEMENT AUDIAR

Par rapport aux autres EPCI breilliens, Rennes Métropole se caractérise surtout, comme la CC Côte d'Émeraude, par des écarts de revenus plus importants entre les 20% les plus aisés et les 20% les plus pauvres.

DISTRIBUTION DES REVENUS DISPONIBLES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2020 SELON LES EPCI D'ILLE-ET-VILAINE



SOURCE : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, FICHER LOCALISÉ SOCIAL ET FISCAL - 2020 / TRAITEMENT AUDIAR

¹ cf. Méthodologie – page 28.

Rennes Métropole, dans le top 5 des métropoles avec les revenus les plus élevés et le moins d'écart entre les plus aisés et les plus pauvres

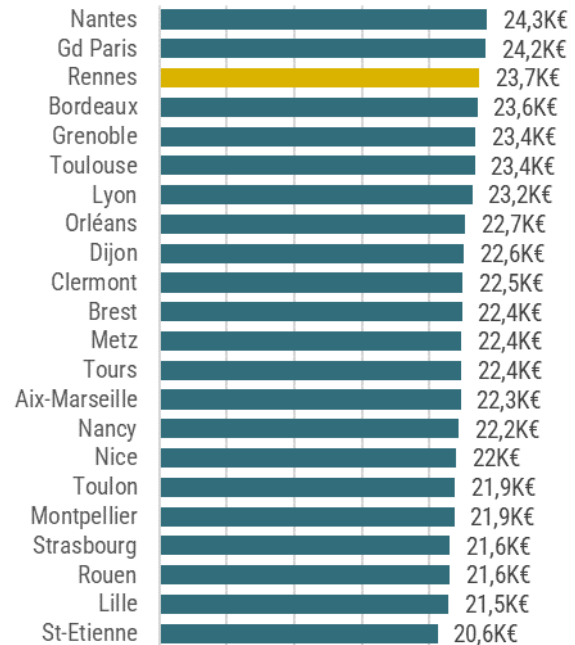
En 2020, Rennes Métropole est la 3^e métropole française avec le plus haut niveau de vie médian², après prise en compte des impôts et prestations sociales, derrière Nantes et le Grand Paris.

En termes de quintiles, 20 % des ménages de Rennes Métropole ont un revenu supérieur à 33600 € par unité de consommation (UC), et 20 % un revenu inférieur à 15700 €. Comme pour les métropoles de Nantes, Bordeaux et Grenoble, il s'agit de revenus plus élevés qu'en moyenne en France Métropolitaine que ce soit pour les plus aisés comme pour les plus pauvres. Dans les métropoles de Lyon, Toulouse et Metz, les 20 % les plus riches ont un revenu encore supérieur, mais les 20 % les plus pauvres ont un revenu inférieur à celui observé en moyenne en France Métropolitaine.

À Rennes Métropole, le niveau du 4^e quintile est 2,13 fois supérieur au niveau du 1^{er} quintile, soit un écart de revenu similaire à celui observé en

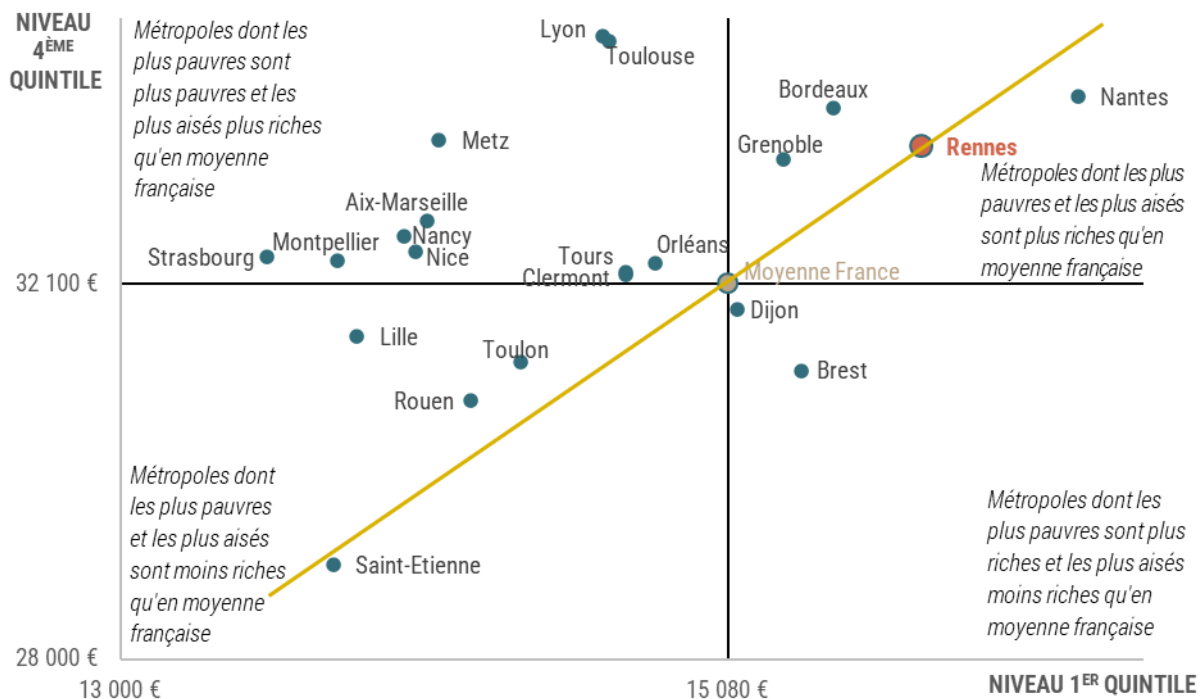
France Métropolitaine. Parmi les 22 métropoles françaises, seules 4 présentent un écart plus faible entre les plus hauts revenus et les plus bas revenus que Rennes Métropole : Brest, Dijon, Saint-Étienne et Nantes.

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2020 DANS LES MÉTROPOLIS FRANÇAISES



SOURCE : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, FICHIER LOCALISÉ SOCIAL ET FISCAL – 2020 / TRAITEMENT AUDIAR

DISTRIBUTION DES REVENUS DISPONIBLES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION EN 2020 SELON LES MÉTROPOLIS FRANÇAISES (HORS GRAND PARIS)



SOURCE : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, FICHIER LOCALISÉ SOCIAL ET FISCAL – 2020 / TRAITEMENT AUDIAR

² cf. Méthodologie – page 28.

Un fort impact de la taille des ménages et de leur composition familiale sur le niveau de vie des ménages

Le niveau de vie des ménages par unité de consommation diffère significativement selon les caractéristiques des ménages, et notamment leur taille. Ainsi, parmi les ménages de Rennes Métropole d'au moins 5 personnes, les 20% les plus pauvres ont un revenu disponible par unité de consommation inférieure à 12600 €, alors que ce 1^{er} quintile atteint près de 16500 € pour les ménages de 3 personnes, 17700 € pour les ménages de 4 personnes et 18400 € pour les ménages de 2 personnes. Le niveau de vie des 20% les plus pauvres parmi les ménages d'une seule personne (13800 €) est légèrement supérieur à celui des grands ménages.

En revanche, parmi les ménages les plus aisés, les personnes vivant seules ont un revenu inférieur aux ménages de 5 personnes ou plus. En fait, les ménages d'une seule personne ont des niveaux de vie faibles, mais relativement homogènes, tandis que les disparités sont très fortes pour les grands ménages. Pour ces derniers, les 20% les plus aisés ont un revenu 2,5 fois plus élevé que les 20% les plus pauvres, contre un ratio de 2,03 pour les ménages d'une seule personne.



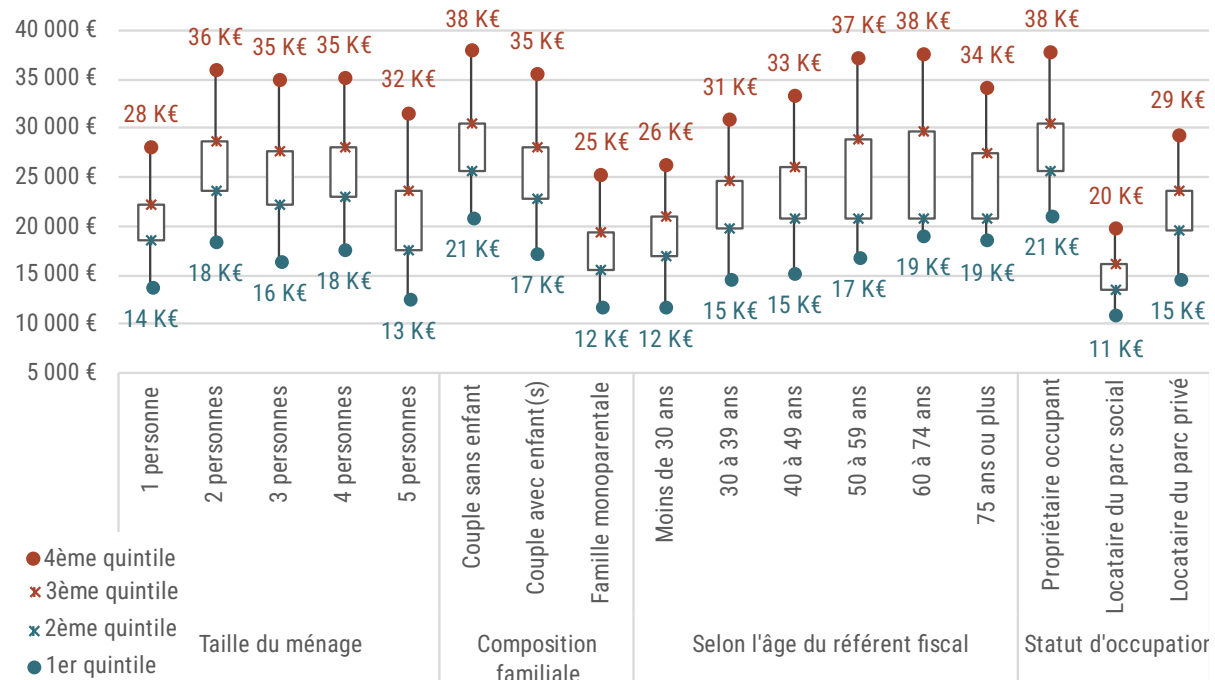
20% des couples sans enfant ont un niveau de vie supérieur à 37 900 €



20% des familles monoparentales ont un niveau de vie inférieur à 11 900 €

Outre la taille des ménages, leur composition familiale a également un fort impact sur leur niveau de vie. À l'instar des personnes seules, les familles monoparentales présentent des niveaux de vie plus faibles que les couples, à fortiori que les couples sans enfant. Le revenu disponible des ménages par unité de consommation a également tendance à augmenter avec l'âge, avant de connaître un léger retrait au-delà de 75 ans. Les ménages aux âges de la retraite sont ceux où les écarts entre les plus pauvres et les plus aisés sont les moins marqués. Enfin, les 20% les plus aisés des ménages locataires du parc social ont un revenu inférieur aux 20% les plus pauvres des ménages propriétaires occupants. Les plus fortes disparités de revenus entre les plus pauvres et les plus aisés concernent les locataires du parc privé.

DISTRIBUTION DES REVENUS DISPONIBLES PAR UC EN 2020 À RENNES MÉTROPOLE SELON LE TYPE DE MÉNAGES

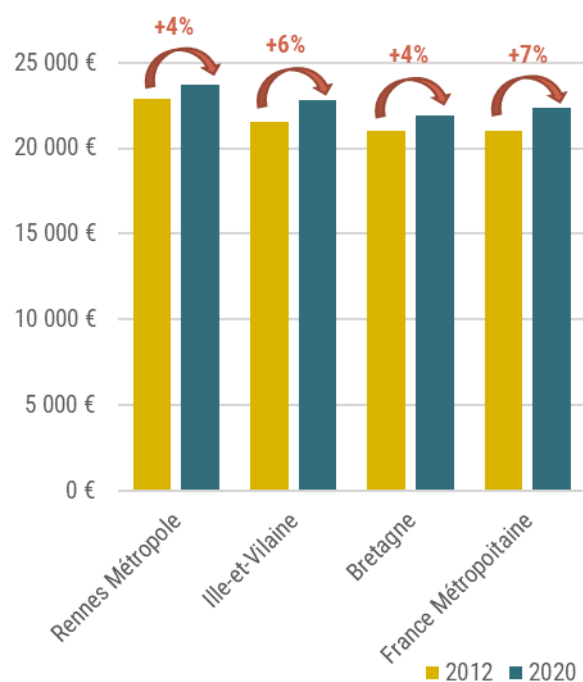


SOURCE : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, FICHER LOCALISÉ SOCIAL ET FISCAL – 2020 / TRAITEMENT AUDIAR

Une hausse sur la dernière décennie du revenu disponible médian par unité de consommation, moins marquée que dans le département

En tenant compte de l'inflation, le niveau de vie médian des ménages a légèrement progressé à Rennes Métropole entre 2012 et 2020³. Cette hausse semble toutefois moins marquée qu'en moyenne en France Métropolitaine, ou que dans le reste du département d'Ille-et-Vilaine. En effet, si l'évolution du niveau de vie médian a été particulièrement marquée dans la CC Côte d'Émeraude, quasiment tous les EPCI du département ont enregistré une hausse plus importante que Rennes Métropole.

ÉVOLUTION DU REVENU DISPONIBLE MÉDIAN PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON LES TERRITOIRES (EN EUROS CONSTANTS 2020)



Avertissement : Les évolutions des indicateurs de revenus issus de Filosofi sont à interpréter avec précaution. Plus que le niveau de l'évolution, l'analyse porte sur la comparaison des évolutions entre territoires.

SOURCE : INSEE, FILOSOFI 2012-2020 / TRAITEMENT AUDIAR

Certaines métropoles françaises ont également enregistré une progression deux fois plus rapide de leur niveau de vie médian que Rennes Métropole (Nantes, Toulon, ...). Toutefois, dans la

plupart des métropoles françaises, elle a été relativement proche de celle de Rennes Métropole.

Des écarts de niveaux de vie stables, grâce à la redistribution

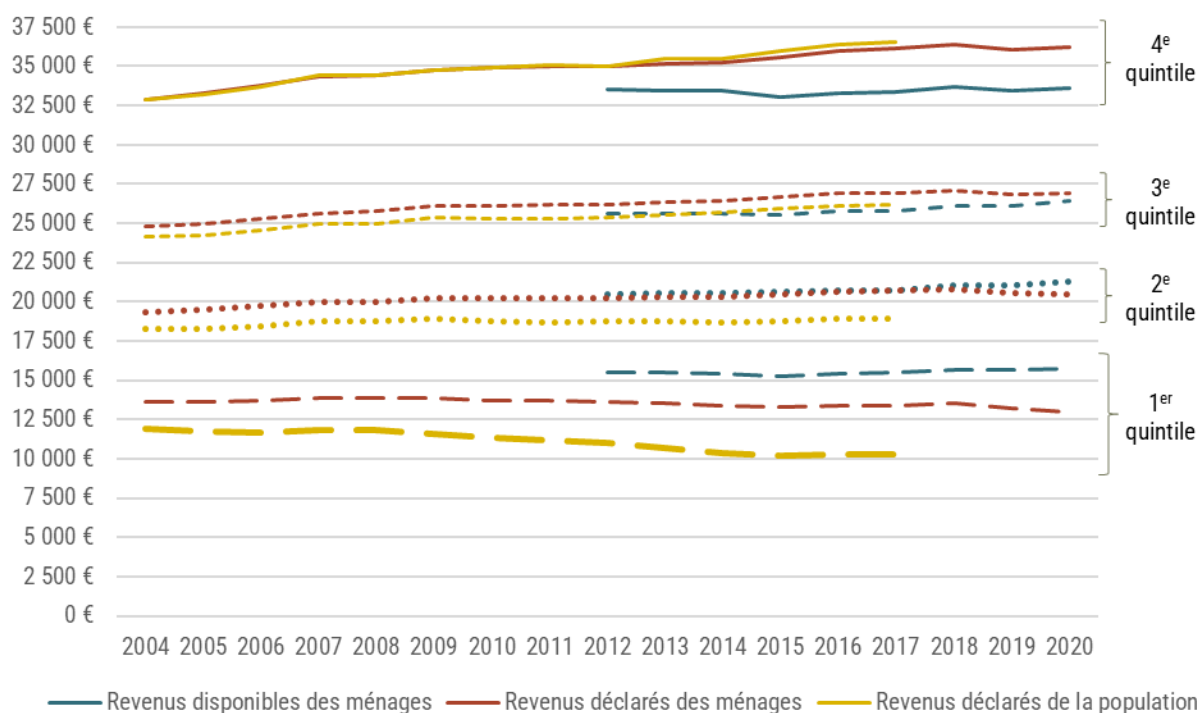
Outre la médiane, la distribution du revenu disponible des ménages de Rennes Métropole a relativement peu évolué entre 2012 et 2020 (en tenant compte de l'inflation). 20 % des ménages avaient un revenu net, après prise en compte des impôts et des prestations sociales, inférieur à 15500 € en 2012 (en euros constants 2020) par unité de consommation, contre 15700 € en 2020. 20 % avaient un niveau de vie supérieur à 33500 € en 2012, contre 33600 € en 2020. Ainsi, le niveau du 4^e quintile était 2,16 fois supérieur à celui du 1^{er} quintile en 2012, contre un rapport de 2,13 en 2020. Les écarts de revenus disponibles entre les plus pauvres et les plus aisés ont donc très peu évolué en 8 ans.

Toutefois, c'est grâce à la redistribution que cet écart de revenu entre les plus pauvres et les plus riches se maintient. En effet, si l'on prend uniquement en compte les revenus déclarés, le rapport inter-quintile est passé de 2,56 en 2012 à 2,78 en 2020. En 2012, 20 % des ménages avaient un revenu déclaré par unité de consommation supérieur à 35000 € (en euros constants 2020), contre plus de 36000 € en 2020. Le 4^e quintile a ainsi augmenté de 3 % en 8 ans, alors que le niveau du 1^{er} quintile a diminué de 5 % sur la période (de 13700 € en 2012 à 13000 € en 2020).

Sur une période plus longue, la hausse de l'écart entre les plus pauvres et les plus aisés est encore plus marquée, avec une baisse du 1^{er} quintile de 5 % entre 2004 et 2020 (en euros constants), contre une hausse du 4^e quintile de 10 % sur la même période. L'écart de revenu entre les plus pauvres et plus aisés a ainsi augmenté de 15 % en 15 ans. Le fait que les ménages les plus fragiles économiquement restent à des niveaux de revenus déclarés inférieurs à ceux de 2004, témoigne de leur vulnérabilité vis-à-vis du logement et impacte notamment fortement les parcours résidentiels au sein du parc social.

³ cf. Méthodologie – page 28.

ÉVOLUTION DES QUINTILES DE REVENUS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION DE RENNES MÉTROPOLE
(EN EUROS CONSTANTS 2020)



SOURCE : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, FICHER LOCALISÉ SOCIAL ET FISCAL (FILOSOFI – 2012-2020), REVENUS FISCAUX LOCALISÉS DES MÉNAGES (RFL – 2004-2011) / TRAITEMENT AUDIAR

En prenant en compte, non pas les ménages, mais la population, les écarts de revenus entre les plus pauvres et les plus aisés sont encore plus importants. Ainsi, en 2017, 20 % de la population de Rennes Métropole vivait dans un ménage avec un revenu déclaré par unité de consommation inférieure à 9900 €, tandis que 20 % vivaient dans un ménage avec un revenu déclaré supérieur à 35300 €, soit un rapport inter-quintile qui atteint 3,56.

En fait, le 1^{er} quintile des revenus déclarés de la population est inférieur de 25 % à celui des ménages (du fait des plus faibles revenus des grands ménages), tandis que le 4^e quintile est relativement similaire entre la population et les ménages.

En évolution, les écarts se creusent également davantage. Entre 2004 et 2017, le niveau du 1^{er} quintile de revenus déclarés par unité de consommation de la population a diminué de 14 % (en euros constants), tandis que le 4^e quintile a augmenté de 11 %. Le rapport inter-quintile est ainsi passé en 13 ans de 2,76 à 3,56 (+ 29 %). Cela s'explique par une évolution des revenus moins favorables pour les grands ménages.

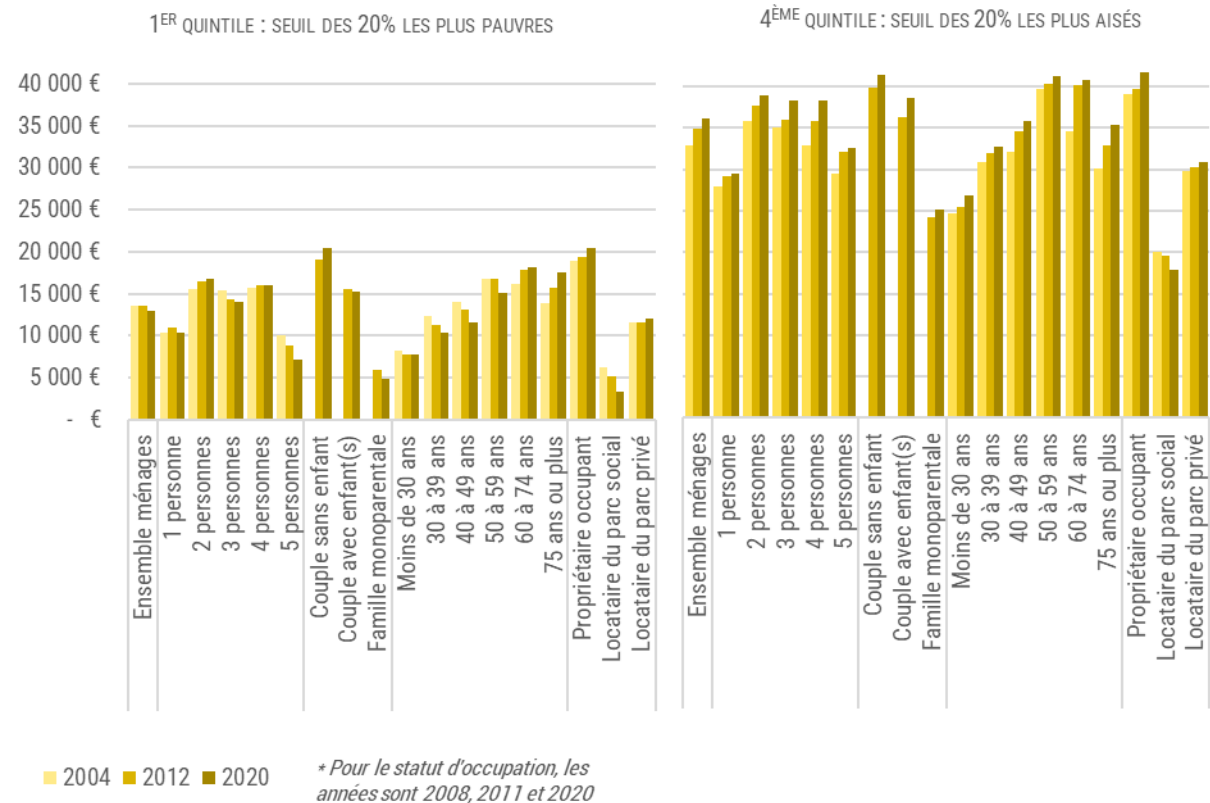
Grands ménages, familles monoparentales et locataires du parc social : des pauvres avec de moins en moins de revenus

Entre 2004 et 2020, le 1^{er} quintile de revenus déclarés par unité de consommation (niveau sous lequel se situent 20 % des ménages) a diminué de plus de 600 € (en euros constants).

Cette tendance s'explique en partie par l'évolution de la structure de la population. En effet, les ménages d'une personne et les familles monoparentales, 2 profils pour qui les revenus sont faibles, ont vu leur proportion fortement augmenter : ils représentent globalement 52 % des ménages en 2019, contre 47 % en 2006.

D'autre part, certains profils de ménages ont vu leur 1^{er} quintile de revenus reculer sur la période. C'est notamment le cas pour les grands ménages d'au moins 5 personnes, pour les familles monoparentales et pour les locataires du parc social. Parmi les ménages de ces profils, les 20 % les plus pauvres perçoivent des revenus par unité de consommation plus faibles qu'auparavant (en euros constants).

ÉVOLUTION DES 1^{ER} ET 4^{ÈME} QUINTILES DE REVENUS DÉCLARÉS PAR UNITÉ DE CONSOMMATION ENTRE 2004 ET 2020 À RENNES MÉTROPOLE SELON LE TYPE DE MÉNAGE



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

À contrario, le 1^{er} quintile de revenus déclarés par unité de consommation a augmenté sur la période pour les couples sans enfant et les propriétaires occupants. Chez les personnes vivant seules et les couples avec enfant(s), il est resté relativement stable.

Les plus aisés sont eux de plus en plus riches quel que soit la taille des ménages, leur composition familiale ou l'âge de la personne de référence. Seuls les locataires du parc social ont vu leur 4^e quintile diminuer.

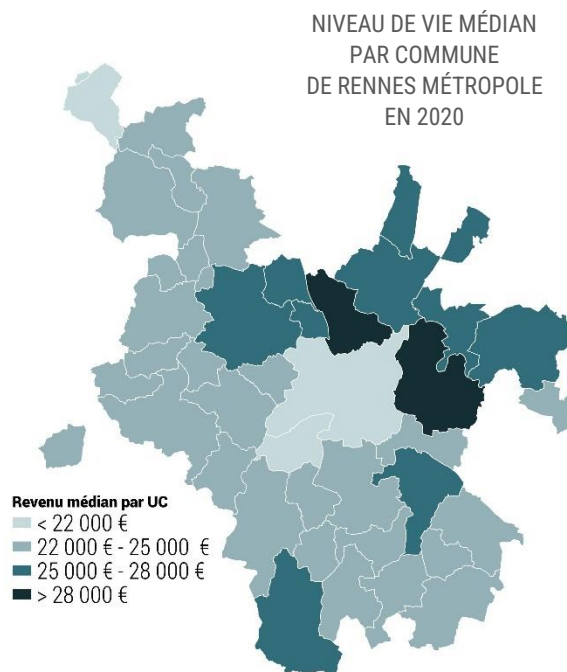
La structuration et l'évolution des revenus selon les communes de Rennes Métropole

Un revenu médian plus élevé dans les communes du Nord-Est de la Métropole, des écarts de revenus plus faibles dans celles éloignées du pôle urbain

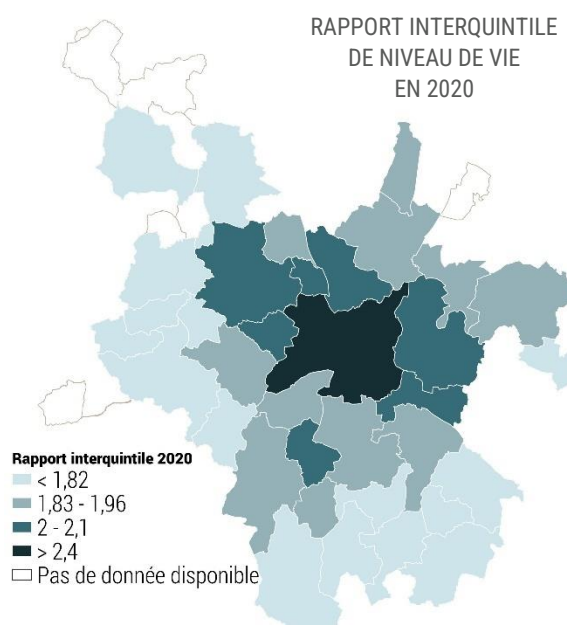
Si 50 % des ménages de Rennes Métropole ont un revenu disponible par unité de consommation supérieur à 23740 € en 2020, ce niveau de vie médian diffère nettement d'une commune à une autre de la Métropole. Ainsi, sur la commune de Rennes, 50 % des ménages ont un revenu disponible inférieur à 22000 € par unité de consommation. Sur les 43 communes de Rennes Métropole, seules 3 présentent un niveau de vie médian inférieur: Bécherel, Saint-Jacques-de-la-Lande et Miniac-sous-Bécherel.

À l'inverse, il est le plus élevé dans la commune de Saint-Grégoire, où 50 % des ménages ont un revenu disponible supérieur à 30580 € par unité de consommation. Et, plus généralement, les revenus médians des ménages sont les plus hauts sur le croissant, au Nord-Est de Rennes. Au Sud de Rennes, 2 communes se caractérisent également par un revenu médian disponible par unité de consommation supérieur à 25000 € en 2020: Laillé et Vern-sur-Seiche.

Outre le niveau de vie médian, la distribution des revenus⁴ diffère nettement d'une commune à une autre. Ainsi, le rapport entre les niveaux de vie des 20 % les plus aisés et des 20 % les plus pauvres varie de moins de 1,7 à Bourgbarré et Cintré à plus de 2,4 dans la ville de Rennes. Outre la ville-centre, 6 communes de la Métropole présentent un rapport interquintile supérieur à 2 (les 20 % les plus aisés ont un revenu plus de 2 fois supérieur aux 20 % les plus pauvres): Saint-Grégoire, Chantepie, Vezin-le-Coquet, Cesson-Sevigné, Montgermont et Pacé.



SOURCE : INSEE, FILOSOFI 2020 / TRAITEMENT AUDIAR



SOURCE : INSEE, FILOSOFI 2020 / TRAITEMENT AUDIAR

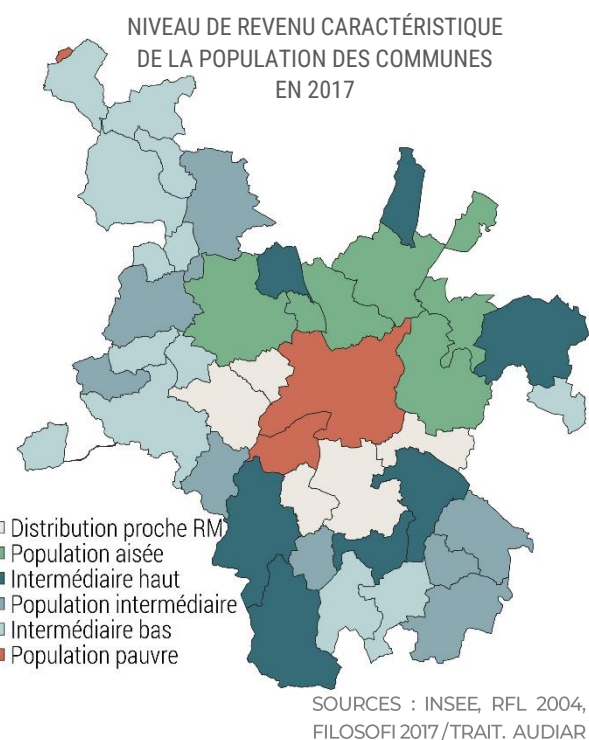
⁴ cf. Annexe p.22 : Tableau des quintiles par commune.

Une classification des communes selon leur écart de revenus à la moyenne de Rennes Métropole

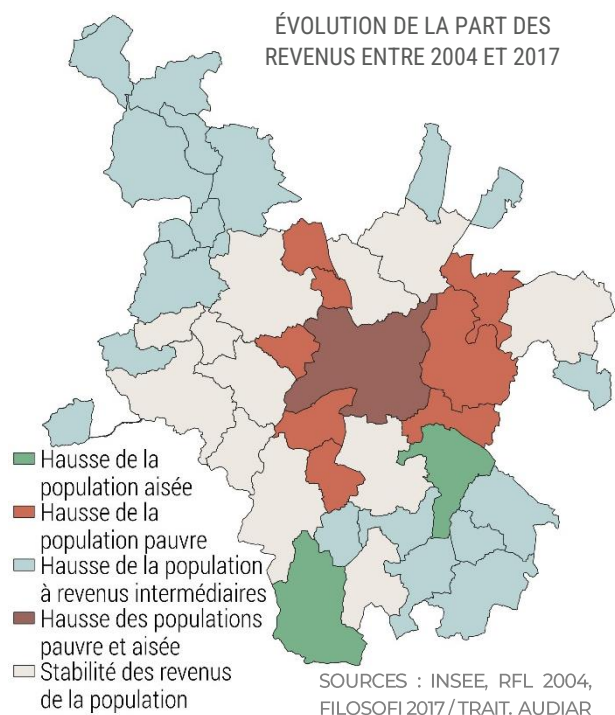
L'approche suivante situe chaque commune selon la distribution moyenne des revenus déclarés de la population de Rennes Métropole en 2017.

6 catégories de communes se distinguent :

- 5 communes (en gris) présentent une distribution de revenus proche de celle observée en moyenne à Rennes Métropole : elles sont toutes situées en périphérie proche de Rennes ;
- 3 communes (en rouge) sont marquées par une forte surreprésentation de la population vivant dans des ménages pauvres : Rennes, Saint-Jacques-de-la-Lande et Bécherel ;
- À l'inverse, la population est particulièrement aisée dans 7 communes situées sur un croissant au Nord et à l'Est de Rennes (en vert) ;
- 13 communes (en bleu clair) présentent une surreprésentation de la population vivant dans des ménages à revenus intermédiaires à tendance bas : il s'agit des communes les plus éloignées du cœur de Métropole ;
- 7 communes (en bleu foncé) sont marquées par une forte présence d'une population aux revenus intermédiaires hauts : 3 communes au Nord-Est de Rennes Métropole, limitrophes des communes à population aisée, et 4 communes au Sud (Bruz, Laillé, Vern-sur-Seiche et Saint-Erblon).
- et, 8 (en bleu) par une population à ménages intermédiaires centraux.



Les revenus de la population ont également évolué différemment selon les communes entre 2004 et 2017. Rennes est la seule commune où les parts des populations aisées et pauvres ont augmenté significativement, au détriment de la population à revenu intermédiaire. À contrario, 20 communes (en bleu) ont observé une hausse de la part de la population à revenus intermédiaires. Elles sont toutes éloignées de la ville-centre, situées aux franges intérieures de la Métropole. La part de la population pauvre a augmenté significativement dans 8 communes (en rouge), en périphérie proche de Rennes. À l'inverse, la part de la population aisée a augmenté dans seulement 2 communes, Laillé et Vern-sur-Seiche. Enfin, la répartition des revenus de la population a peu évolué dans 12 communes (en gris).



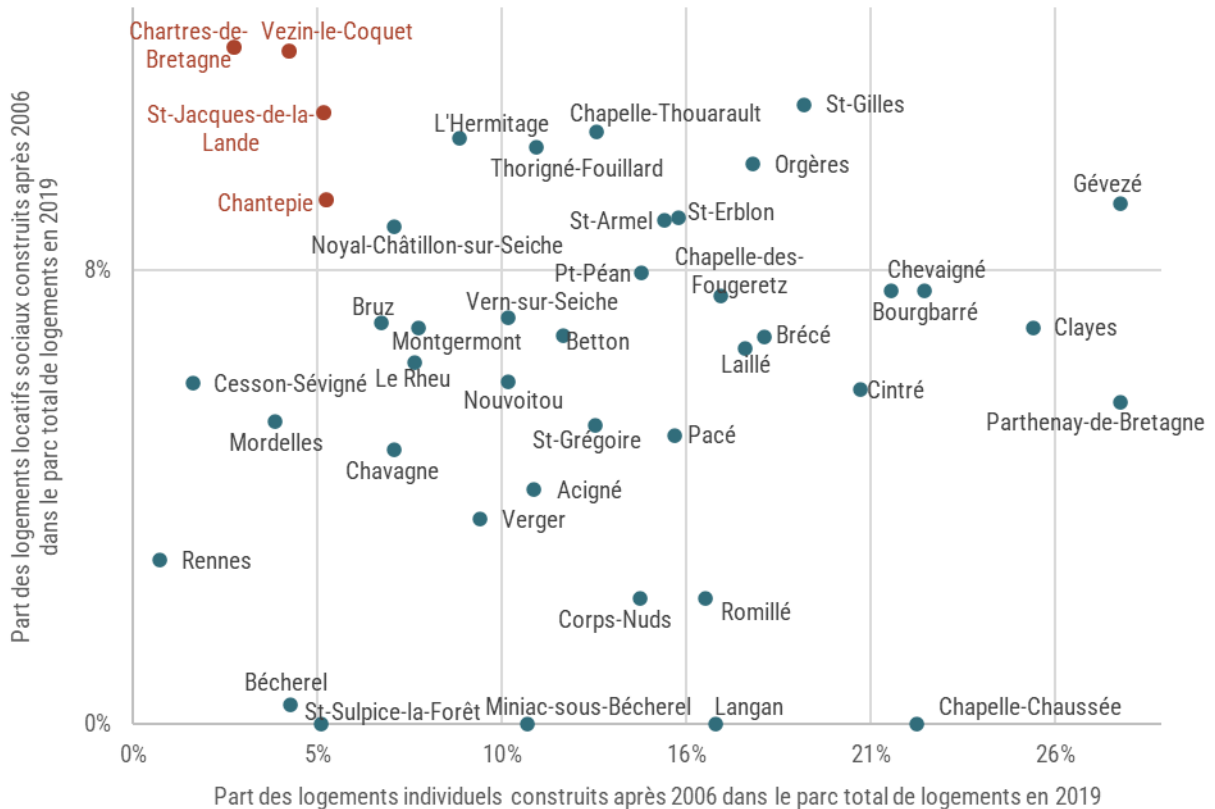
En croisant ces deux approches, selon le niveau et l'évolution, les 43 communes de Rennes Métropole se répartissent en 17 classes de communes aux profils relativement similaires.

Les évolutions peuvent être liées à une production importante de logements neufs, en particulier quand elle diffère de la typologie d'offre déjà existante sur le territoire, mais aussi à un fort turnover dans le parc existant (notamment dans le parc individuel de propriétaires occupants, en lien avec le vieillissement de la population). Les prix différents de l'immobilier selon les communes de la Métropole impactent logiquement le type de ménages qui viennent s'y installer, et leurs revenus. Certaines communes ont connu une

forte croissance de leur population, qui a modifié leur sociologie, tandis que, pour d'autres communes, malgré une forte croissance, leur

sociologie des revenus a peu évolué. À l'inverse, des communes où le nombre d'habitants a peu évolué ont pu la voir se transformer.

PART DES CONSTRUCTIONS DEPUIS 2006 DE MAISONS ET DE HLM DANS LE PARC TOTAL DE LOGEMENTS DES COMMUNES



SOURCE : INSEE, RECENSEMENT DE LA POPULATION 2019, EXPLOITATIONS PRINCIPALES / TRAITEMENT AUDIAR

5 communes où les revenus de la population sont représentatifs en 2017 de ceux observés en moyenne à Rennes Métropole

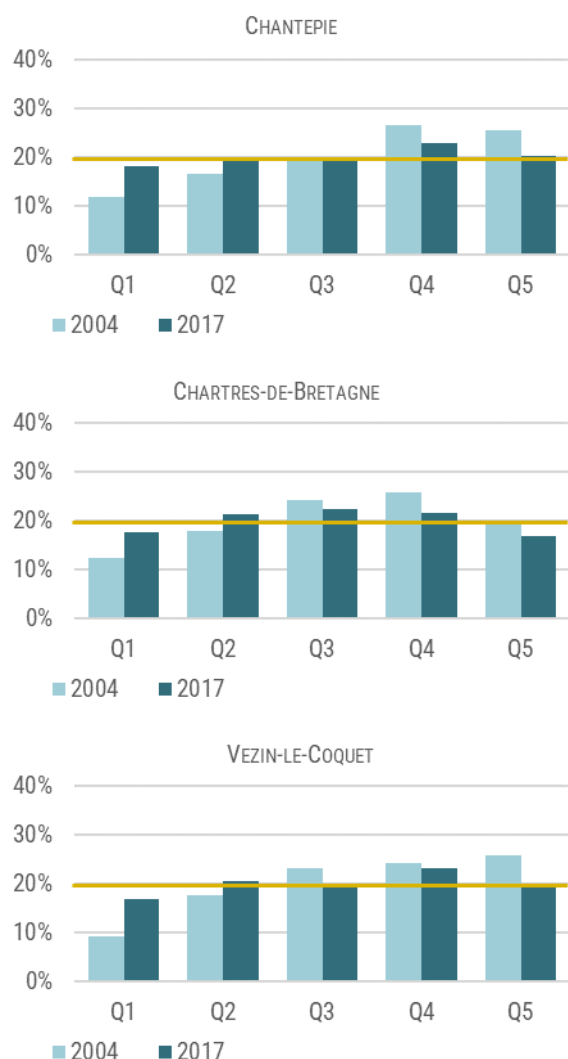
CHANTEPIE, VEZIN-LE-COQUET ET CHARTRES-DE-BRETAGNE (CLASSE 1) : UN RÉÉQUILIBRAGE GRÂCE À UNE FORTE HAUSSE DES MÉNAGES PAUVRES ENTRE 2014 ET 2017

Les 3 communes ont vu leur proportion de personnes «pauvres» fortement augmenter : alors qu'elles représentaient seulement entre 9 et 12% de la population vivant dans ces communes en 2004, leur part atteint 17-18% en 2017. La proportion de la population avec des revenus «intermédiaires bas» a également augmenté dans ces 3 communes pour se rapprocher de 20%. À l'inverse, la population vivant dans des ménages à revenus «intermédiaires hauts» ou «aisés» qui étaient surreprésentés en 2004 ont vu leur part se réduire.

Ainsi, ces 3 communes ont vu les revenus de leur population se rapprocher fortement de la structuration moyenne observée à Rennes Métropole. Il s'agit des 3 communes les plus représentatives de la distribution moyenne des revenus de Rennes Métropole en 2017.

Dans ces 3 communes, la forte hausse du nombre de personnes vivant dans des ménages pauvres s'explique par une production importante, notamment de logements locatifs sociaux, mais aussi par une faible construction de maisons individuelles. Ainsi, les logements locatifs sociaux construits après 2006 représentent plus de 9% du parc de logements de ces trois communes en 2019, tandis que moins de 5% sont des maisons individuelles récentes. Ces volumes de constructions ont notamment été portés par le développement de ZAC pendant cette période : « les Rives du Blosne » à Chantepie, « les Champs Bleus » à Vezin-le-Coquet et le début de la ZAC « Les Portes de la Seiche » à Chartres-de-Bretagne.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 1



Note de lecture : En 2017, 18 % de la population de Chantepie vit dans un ménage pauvre, c'est-à-dire parmi les 20 % les plus pauvres de Rennes Métropole. En 2004, seule 12 % de la population de la commune de Chantepie se situait sous le 1^{er} quintile de revenus de la population de Rennes Métropole. Q1=Part de la population de la commune vivant sous le seul du 1^{er} quintile de Rennes Métropole / Q2=Part de la population vivant entre le 1^{er} et le 2^e quintile / Q3=Part de la population vivant entre le 2^e et le 3^e quintile / Q4=Part de la population vivant entre le 3^e et le 4^e quintile / Q5=Part de la population vivant au-dessus du 4^e quintile.

SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

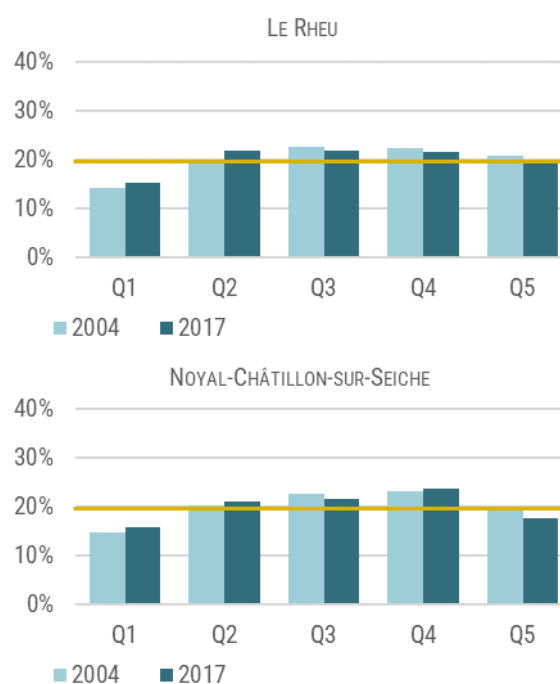
On peut toutefois noter que si, la proportion de population vivant dans des ménages aisés et intermédiaires hauts a diminué entre 2004 et 2017 à Chantepie, le nombre de personnes vivant dans ces ménages a quand même augmenté sur la période (mais, moins rapidement que la population vivant dans des ménages pauvres ou intermédiaires bas). Ce n'est pas le cas à Chartres-de-Bretagne, où le nombre de personnes vivant dans des ménages aisés ou intermédiaires hauts a légèrement reculé sur la période. Cela peut

s'expliquer par le départ de ménages aisés de la commune, mais également par la réduction de la taille de ces ménages aisés (départ des enfants) ou par la diminution de leur revenu (passage à la retraite), ou enfin, par l'augmentation du niveau des 4^e et 5^e quintiles sur la période sur l'ensemble de Rennes Métropole (un même ménage entre 2004 et 2017 dont le niveau de vie n'a pas évolué entre 2004 et 2017 peut ainsi être considéré comme intermédiaire haut en 2004, mais comme intermédiaire en 2017).

LE RHEU ET NOYAL-CHÂTILLON-SUR-SEICHE (CLASSE 2) : UNE DISTRIBUTION DES REVENUS QUI A PEU CHANGÉ ENTRE 2004 ET 2017

Il s'agit des 2 communes après, Chantepie, Vezin-le-Coquet et Chartres-de-Bretagne, dont la distribution des revenus est la plus proche de celle observée en moyenne à Rennes Métropole. Les ménages pauvres y sont toutefois légèrement sous-représentés. Les évolutions de chaque quintile de revenus y ont été faibles entre 2014 et 2017. Toutefois, déjà en 2004, les ménages aisés et intermédiaires hauts y étaient moins présents qu'à Chantepie, Vezin-le-Coquet et Chartres-de-Bretagne, tandis que les plus pauvres et les « intermédiaires bas » y étaient plus présents. Le taux de logements locatifs sociaux avoisinait déjà dans ces 2 communes près de 15 % en 2005.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 2



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

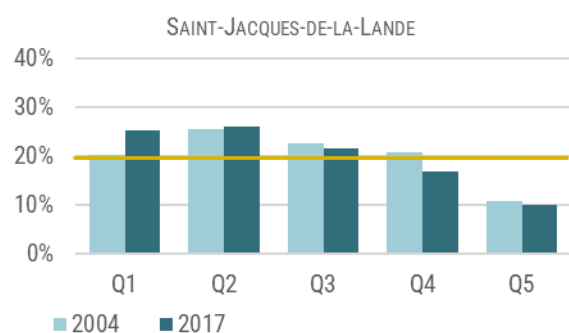
3 communes où la population pauvre est surreprésentée

SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (CLASSE 3) ET RENNES (CLASSE 4) : UNE POPULATION VIVANT DANS DES MÉNAGES PAUVRES DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE DEPUIS 2004

Ces communes sont marquées par une forte surreprésentation de la population vivant dans des ménages pauvres, qui s'est accentuée sur les 15 dernières années. Il s'agit des 2 communes qui concentrent le plus de logements sociaux de la Métropole.

Comme Chantepie, Vezin-le-Coquet et Chartres-de-Bretagne, Saint-Jacques-de-la-Lande a connu une forte production neuve de logements locatifs sociaux sur la période, associée à une faible construction de maisons individuelles, en lien avec le développement de ZAC sur la période (Morinais et Courrouze). Ainsi, Saint-Jacques-de-la-Lande fait partie des 4 communes de Rennes Métropole, où la part de personnes pauvres a le plus augmenté. Cette hausse s'est faite principalement au détriment de la population intermédiaire, tandis que la population aisée, déjà peu présente en 2004, est restée peu nombreuse en proportion.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 3

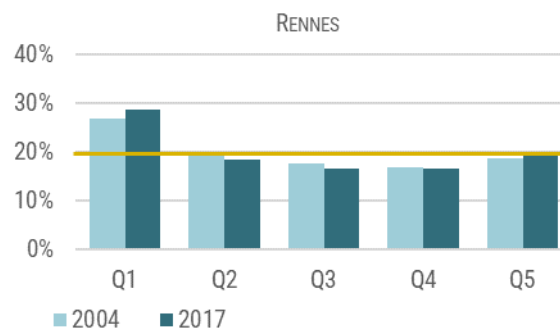


SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

À Rennes, la part de la population pauvre a également augmenté sur la période. Mais, c'est aussi le cas de la population vivant dans des ménages aisés. Légèrement sous-représentée en 2004, la part de la population aisée habitant la ville-centre devient similaire à celle observée en moyenne à Rennes Métropole en 2017. Sur les 15 dernières années, la population de la commune vivant dans des ménages intermédiaires a en revanche stagné, voire légèrement diminué en ce qui concerne les populations intermédiaires « bas » et « médian ».

En proportion, le déficit de population vivant dans des ménages de niveau de vie intermédiaire s'est donc accentué sur les 15 dernières années.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 4

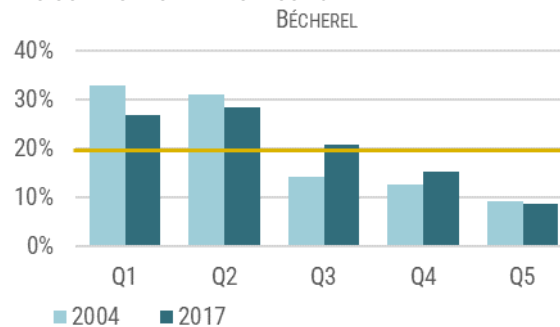


SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

BÉCHEREL (CLASSE 5) : UNE DIMINUTION DE LA POPULATION VIVANT DANS DES MÉNAGES PAUVRES DEPUIS 2004

La population vivant dans un ménage pauvre est également surreprésentée dans la commune de Bécherel. Mais, à contrario de Rennes et Saint-Jacques-de-la-Lande, Bécherel a vu la part de cette population pauvre reculer ces 15 dernières années. En fait, à population stable sur la période, le nombre de personnes vivant dans des ménages pauvres et des ménages intermédiaires bas a diminué, tandis que la population vivant dans des ménages intermédiaires et intermédiaires haut a progressé. Le recul de la population pauvre et intermédiaire bas s'explique essentiellement par le turn-over dans le parc existant de cette commune, qui a connu relativement peu de livraisons de logements neufs sur la période : la population de Bécherel étant âgée, on peut penser que les nombreux seniors, souvent pauvres, ont commencé à libérer des maisons, permettant l'installation de ménages plus jeunes, à revenus intermédiaires.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 5



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

7 communes où la population aisée est surreprésentée

CESSON-SÉVIGNÉ, THORIGNÉ-FOUILLARD ET MONTGERMONT (CLASSE 6) : UN LÉGER RÉÉQUILIBRAGE DEPUIS 2004 GRÂCE À UNE HAUSSE DES PLUS PAUVRES AU DÉTRIMENT DES PLUS AISÉS

Ces 3 communes présentaient déjà en 2004 une forte surreprésentation de la population vivant dans des ménages aisés ou intermédiaires hauts et un déficit de la population vivant dans des ménages pauvres ou intermédiaires bas. C'est toujours le cas en 2017, mais dans de moindres proportions. En effet, la population vivant dans des ménages pauvres y a augmenté plus rapidement que celle vivant dans des ménages aisés ou intermédiaires haut. La hausse des plus pauvres y est toutefois moins marquée que dans les communes de Chartres-de-Bretagne, Vezin-le-Coquet, Chantepie ou Saint-Jacques-de-la-Lande.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 6



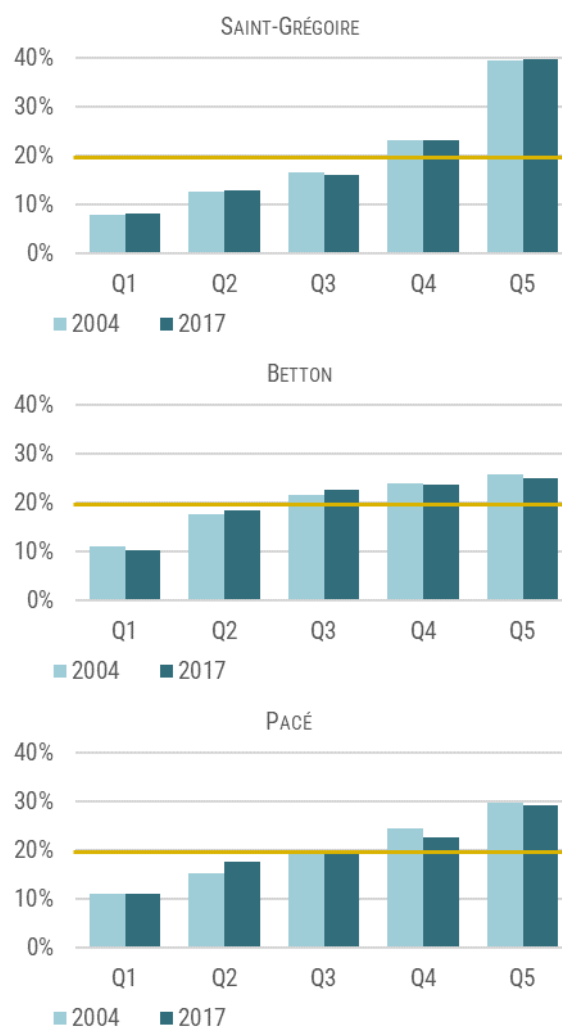
SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

MAI 2023

Ces communes ont vu leur parc de logements locatifs sociaux augmenter fortement par rapport à 2005 : plus de 600 logements locatifs sociaux supplémentaires à Cesson-Sévigné, et plus de 200 supplémentaires à Thorigné-Fouillard. Toutefois, en 2017, leur taux de logements locatifs sociaux avoisinait encore seulement 13-14 % (contre 19 % à Chantepie ou Vezin-le-Coquet).

SAINT-GRÉGOIRE, BETTON ET PACÉ (CLASSE 7) : UNE RÉPARTITION DES REVENUS QUI A PEU ÉVOLUÉ DEPUIS 2004

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 7



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

Les 3 communes présentent également une surreprésentation de la population vivant dans des ménages aisés en 2017. C'est particulièrement le cas de Saint-Grégoire, où 40 % des habitants se situent au-delà du 4^e quintile de revenus de Rennes Métropole. Et, contrairement à Cesson-Sévigné, Thorigné-

Fouillard et Montgermont, leur proportion n'a pas baissé par rapport à 2004. Il est à noter qu'au sein de Rennes Métropole, aucune commune où la population aisée était surreprésentée en 2004 n'a vu la part de ces plus aisés encore s'accroître.



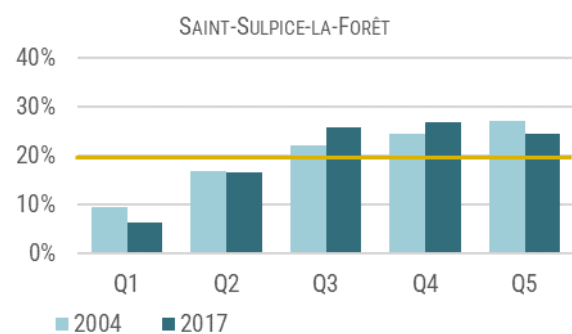
Saint-Grégoire ©, Rennes Ville et Métropole-2020

Les 3 communes de Betton, Pacé et Saint-Grégoire ont vu leur population augmenter plus rapidement sur la période qu'en moyenne sur Rennes Métropole. Toutefois, tous les types de population (pauvres, intermédiaires, aisés) ont connu une progression relativement similaire. Malgré leur croissance, ces communes n'ont donc pas vu la sociologie de leur population se modifier. Ces 3 communes font partie des 5 communes de la Métropole où les prix des maisons d'occasion sont les plus élevés. Et, elles ont connu sur la période une forte construction de maisons individuelles (plus de 12 % de leur parc de 2019 est constitué de maisons construites après 2006), supérieure à leur production neuve de logements locatifs sociaux sur la période (moins de 7 % de leur parc de 2019 est constitué de logements locatifs sociaux construits après 2006).

SAINT-SULPICE-LA-FORÊT (CLASSE 8) : UNE POPULATION VIVANT DANS DES MÉNAGES PAUVRES ENCORE MOINS FRÉQUENTE QU'EN 2004

Cette commune est la 6^e commune de Rennes Métropole avec la plus forte surreprésentation de population vivant dans des ménages aisés (près de 25 %). Cette part est en baisse par rapport à 2004, où elle atteignait 27 %. Mais, la population pauvre, déjà très peu présente en 2004, y a également reculé (de 9 % à 6 %). C'est la commune de Rennes Métropole, où les plus pauvres sont les moins présents en 2017. Leur nombre a diminué sur la période, tandis que la population vivant dans des ménages intermédiaires ou intermédiaires hauts a augmenté. En 2017, c'est la commune de Rennes Métropole, où le taux de logements locatifs sociaux était le plus faible (1 %). Outre le parc social, c'est une des communes où la livraison de logements neufs a été la plus faible (au regard de son stock de logements) durant ces 15 dernières années. La modification de la sociologie des revenus de sa population s'est donc effectuée en grande partie du fait du renouvellement de la population dans le parc existant, composé essentiellement de maisons individuelles. Comme tout le croissant Nord-Ouest de Rennes Métropole, les revenus des ménages y sont historiquement élevés. Mais, les prix des maisons y sont plus accessibles que dans les communes voisines de la Métropole (Betton, Thorigné-Fouillard) permettant l'installation d'une population à revenus intermédiaires – intermédiaires hauts.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 8



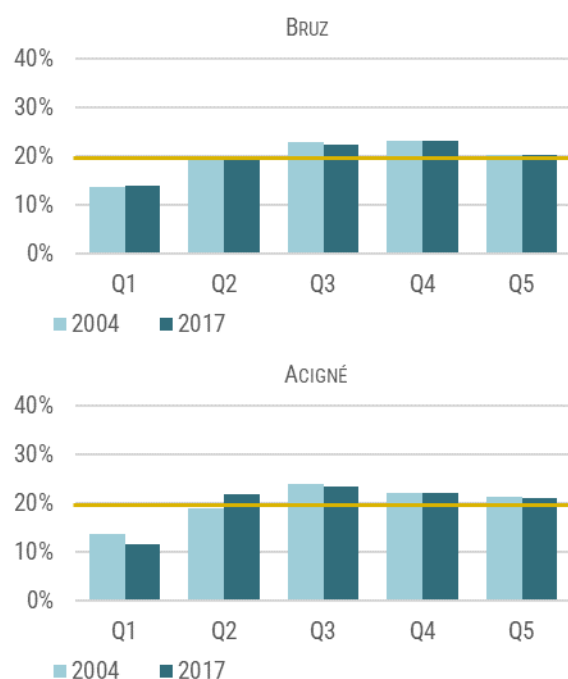
SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

7 communes où la population intermédiaire à tendance haute est surreprésentée

BRUZ ET ACIGNÉ (CLASSE 9) : UNE RÉPARTITION DES REVENUS QUI A PEU ÉVOLUÉ DEPUIS 2004

Les 2 communes présentent une surreprésentation de la population vivant dans des ménages à revenus intermédiaires et intermédiaires hauts. La population aisée y est aussi plus présente qu'en moyenne à Rennes Métropole, tout comme la population à revenus intermédiaires bas. En fait, seule la population pauvre y est sous-représentée. Malgré une hausse de leur population, ces 2 communes ont vu la distribution des revenus de leur population relativement peu évoluer en 15 ans, au regard de celle de la Métropole.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 9



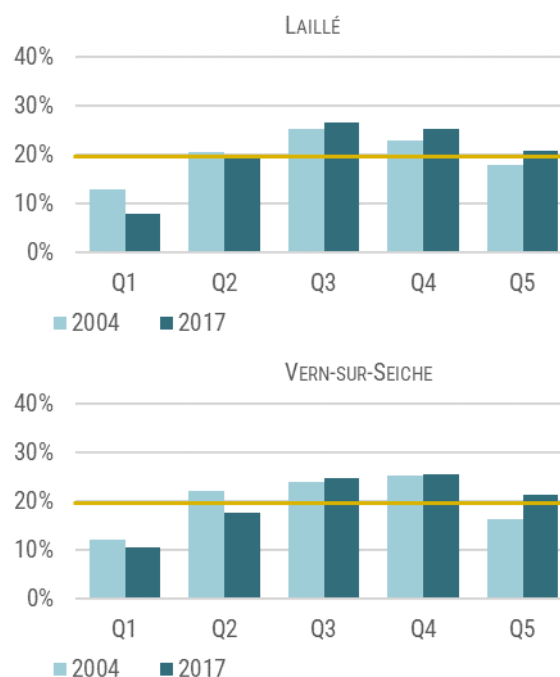
SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

LAILLÉ ET VERN-SUR-SEICHE (CLASSE 10) : UNE HAUSSE DE LA POPULATION INTERMÉDIAIRE À AISÉE, AU DÉTRIMENT DES PLUS PAUVRES

Ces communes présentent également une surreprésentation de la population vivant dans des ménages à revenus intermédiaires et intermédiaires hauts. C'était déjà le cas au milieu des années 2000, mais leur présence s'est encore accentuée en 15 ans, tandis que la

population aisée, qui était relativement peu nombreuse dans ces communes en 2004, y est aujourd'hui aussi présente qu'en moyenne à Rennes Métropole. La population pauvre, déjà peu fréquente en 2004, a encore reculé. C'est également le cas de la population à revenus intermédiaires bas, qui devient sous-représentée en 2017.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 10



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

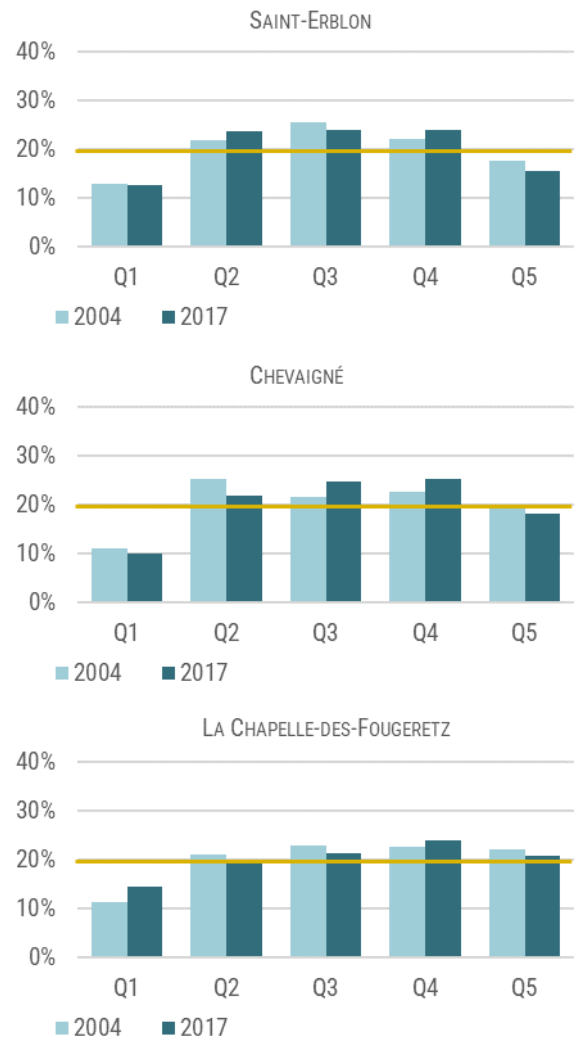
Ces évolutions se sont faites à population constante à Vern-Sur-Seiche, qui a connu une faible construction neuve sur la période. La population pauvre y a reculé en volume. C'est une des seules communes de la Métropole, où le taux de logements locatifs sociaux n'a pas augmenté entre 2005 et 2017. À Laillé, où le taux de logements locatifs sociaux n'atteint que 6% en 2017, les populations pauvres ont également diminué en volume, malgré sa croissance démographique globale. Ces 2 communes se caractérisent, en revanche, par une hausse en volume des ménages aisés. Excepté des communes qui présentaient déjà une surreprésentation de la population aisée en 2004, ce sont les 2 seules communes qui présentent des prix immobiliers des maisons d'occasion élevés (supérieurs à 260000 € en moyenne) et un fort turn-over dans le parc individuel existant (plus de 30% de leur population a emménagé dans une maison de la commune depuis 2006).

SAINT-ERBLON, CHEVAIGNÉ ET LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ (CLASSE 11) : UNE HAUSSE DE LA POPULATION INTERMÉDIAIRE HAUT, MAIS UNE DIMINUTION DES PLUS AISÉS

Enfin, Saint-Erblon, Chevaigné et la Chapelle-des-Fougeretz présentent également une surreprésentation de la population à revenu intermédiaire haut, qui s’est accentuée sur les 15 dernières années.

Mais, contrairement à Laillé et Vern-sur-Seiche, la population aisée y a diminué en proportion (bien qu’elle ait augmenté en volume). À Chevaigné, le turn-over dans le parc des maisons a été important, mais les maisons y sont légèrement moins onéreuses qu’à Laillé ou Vern-sur-Seiche. La Chapelle-des-Fougeretz se distingue par la réduction de son déficit des plus pauvres. Son taux de logements locatifs sociaux a augmenté de plus de 5 points entre 2005 et 2017.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 11



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR



Chevaigné ©Didier Gouray, Rennes Ville et Métropole-2017

13 communes où la population intermédiaire à tendance basse est surreprésentée

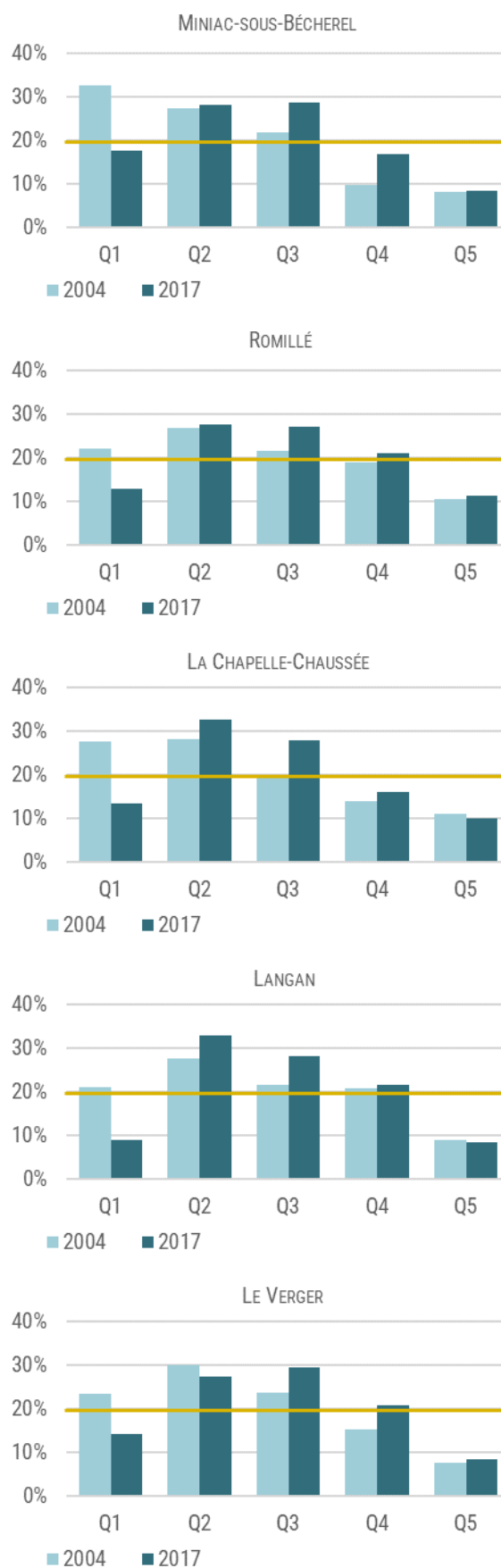
MINIAC-SOUS-BÉCHEREL, ROMILLÉ, LA CHAPELLE-CHAUSSÉE, LANGAN ET LE VERGER (CLASSE 12) : LA POPULATION PAUVRE TRÈS PRÉSENTE EN 2004 A LAISSÉ PLACE À UNE POPULATION INTERMÉDIAIRE

Ces communes se caractérisent par une forte présence en 2017 des populations aux revenus intermédiaires bas et intermédiaires centraux, mais une sous-représentation des populations aisées, mais également pauvres. Ces communes rurales, éloignées du cœur de Métropole ont connu une transformation de la sociologie des revenus de leur population sur les 15 dernières années. En 2004, la population pauvre y était plus nombreuse qu'en moyenne à Rennes Métropole. Mais, les 5 communes ont connu une baisse en volume de la population pauvre sur la période, alors qu'elle a stagné ou augmenté pour toutes les autres classes de revenus, mais en particulier pour les populations à revenus intermédiaires. On peut penser que la population pauvre présente en 2004 était composée principalement d'une population rurale vieillissante, qui, par la force des choses a diminué. Leurs maisons ont été rachetées par une population avec des revenus intermédiaires, à tendance plus basse qu'en moyenne à Rennes Métropole, du fait de prix immobiliers plus accessibles. En parallèle, la construction de logements locatifs sociaux y est restée faible sur la période.



Langan © Nord-Dragonfly Technologies - Pays de Rennes, Rennes Ville et Métropole-2019

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 12

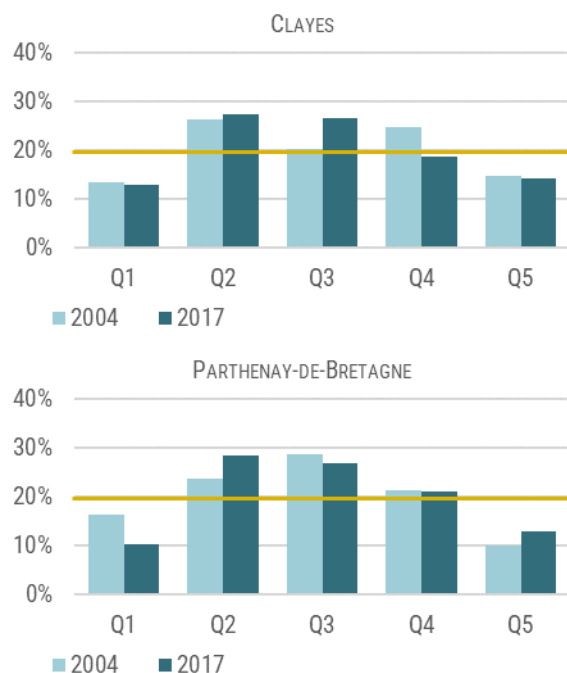


SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

CLAYES ET PARTHENAY-DE-BRETAGNE (CLASSE 13) : UNE POPULATION INTERMÉDIAIRE À TENDANCE BASSE DÉJÀ PRÉSENTE EN 2004 QUI S'ACCENTUE

Ces communes présentent également en 2017 une surreprésentation des populations à revenus intermédiaires et intermédiaires bas, et un déficit des plus pauvres et des plus aisés. La part des plus pauvres, déjà sous-représentés en 2004, y a encore diminué. Toutefois, en volume, leur nombre a augmenté, en lien avec une construction de logements locatifs sociaux plus importante que dans les communes de la classe précédente. Mais, leur augmentation a été moins forte que celle de la population aux revenus intermédiaires et intermédiaires bas, qui ont notamment pu venir s'installer dans les nombreuses maisons nouvellement construites sur la période et financièrement accessibles. En effet, dans ces 2 communes, plus de 25% du parc de logements de 2019 est constitué de maisons construites après 2006.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 13

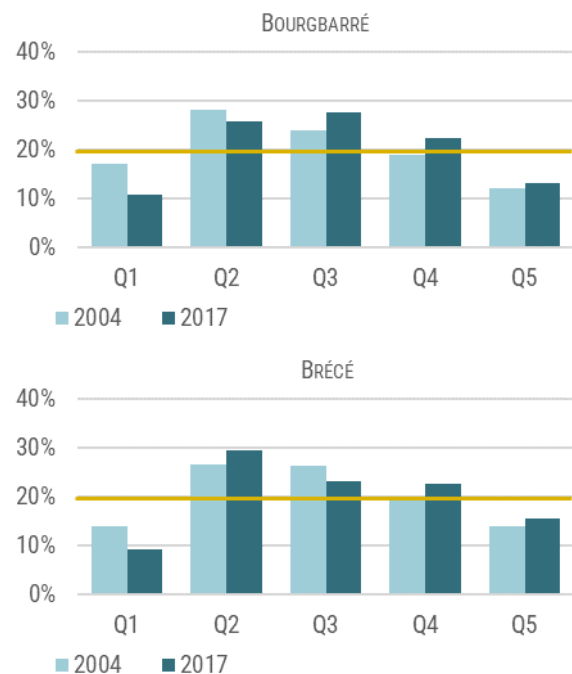


SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

BOURGBARRÉ, BRÉCÉ (CLASSE 14) : UNE POPULATION INTERMÉDIAIRE À TENDANCE BASSE TOUJOURS TRÈS PRÉSENTE MALGRÉ L'ARRIVÉE D'UNE POPULATION INTERMÉDIAIRE HAUTE À AISÉE

Elles se caractérisent également toujours par une forte présence en 2017 d'une population à revenus intermédiaires et intermédiaires bas. Mais, pour ces 2 communes, c'est la population avec des revenus intermédiaires hauts qui a le plus augmenté ces 15 dernières années. Elles ont également connu une forte construction de maisons sur la période, mais elles y sont plus onéreuses qu'à Clayes.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 14



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

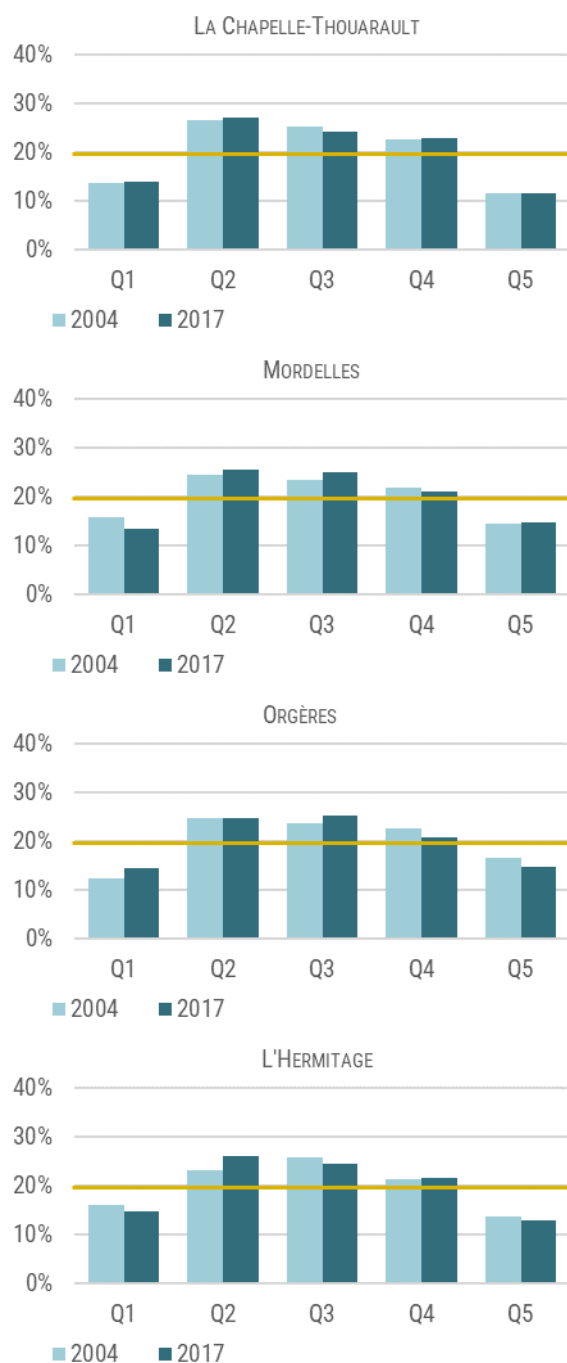


Photo: Commune de Brécé ©Sabine de Villeroy MRW Zeppeline Bretagne

LA CHAPELLE-THOUARULT, MORDELLES, ORGÈRES, L'HERMITAGE (CLASSE 15) : UNE RÉPARTITION DES REVENUS QUI A PEU ÉVOLUÉ DEPUIS 2004

Les quatre communes présentent également une surreprésentation en 2017 de la population à revenus intermédiaires à tendance basse, et une sous-représentation des plus aisés et des plus pauvres. Mais, la distribution des revenus de leur population a relativement peu évolué en 15 ans, au regard de celle de la Métropole.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 15



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

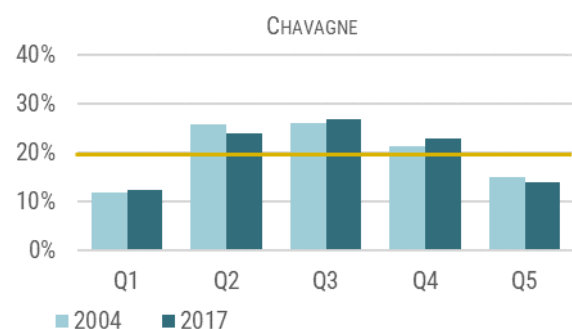
Dans ces 4 communes, les populations de chaque quintile de revenus ont augmenté à des rythmes relativement proches. Les logements construits depuis 2006 dans ces communes sont de typologies plus variées, avec en proportion moins de maisons individuelles et plus de logements sociaux, que les communes de Clayes, Parthenay-de-Bretagne, Bourgbarré ou Brécé.

8 communes où la population intermédiaire centrale est surreprésentée

CHAVAGNE (CLASSE 16) : UNE RÉPARTITION DES REVENUS QUI A PEU ÉVOLUÉ DEPUIS 2004

Les revenus de la population de Chavagne ont également suivi des tendances proches de celles observées en moyenne à Rennes Métropole ces 15 dernières années. Ainsi, la distribution des quintiles de revenus a peu évolué. La commune conserve une surreprésentation des ménages intermédiaires, en particulier du quintile central. Les ménages pauvres y sont sous-représentés. Bien qu'en hausse, le taux de logements locatifs sociaux y reste plus faible qu'en moyenne à Rennes Métropole. Cette commune est par ailleurs marquée par un faible turn-over dans le parc existant : la majorité de la population de 2019 avait emménagé dans son logement avant 2006 (contre un tiers en moyenne à Rennes Métropole).

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 16



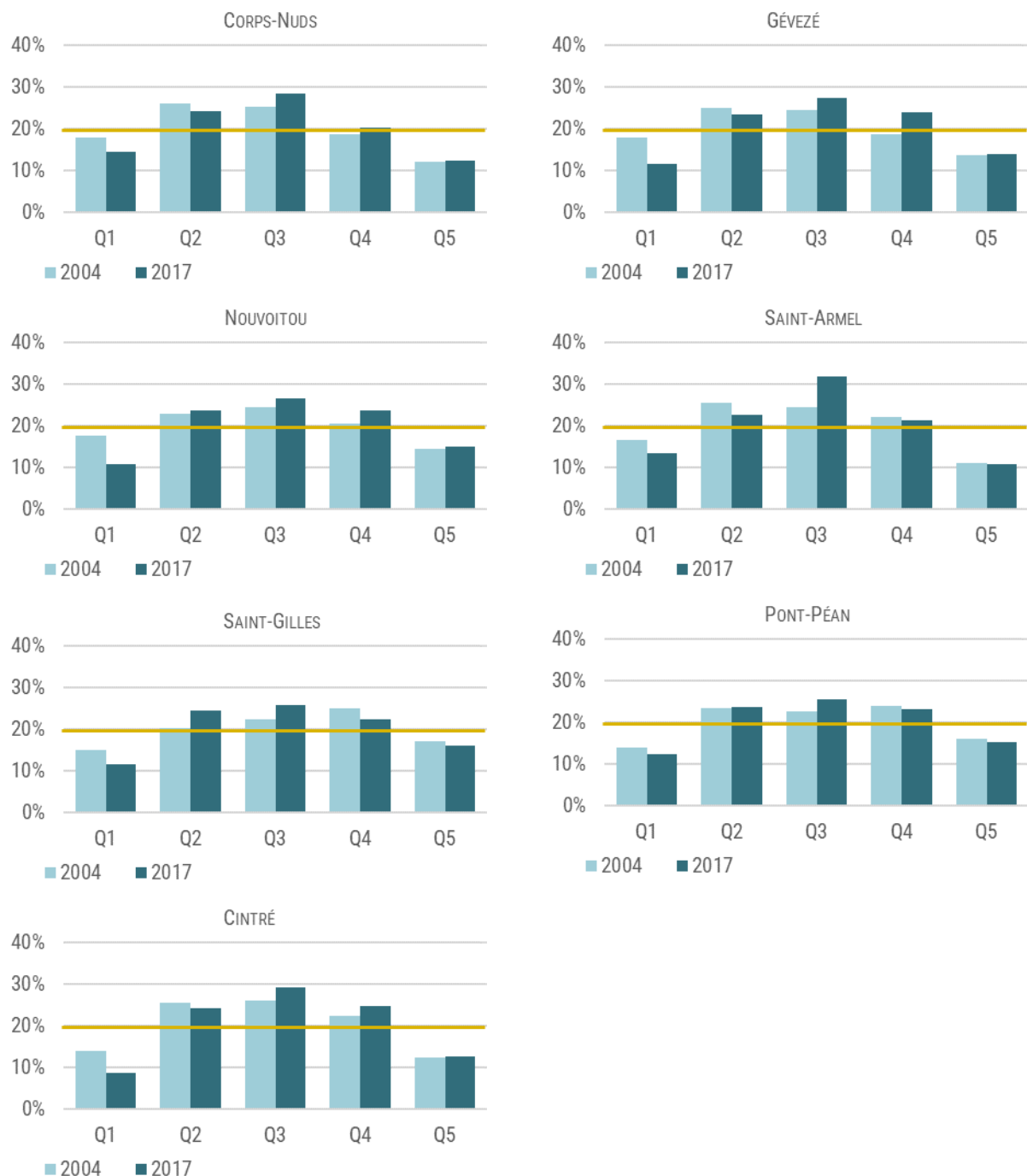
SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

CORPS-NUDS, GÉVEZÉ, NOUVOITOU, SAINT-ARMEL, SAINT-GILLES, PONT-PÉAN, CINTRÉ (CLASSE 17) : DES MÉNAGES INTERMÉDIAIRES DE PLUS EN PLUS NOMBREUX, UN DÉFICIT DE POPULATION PAUVRE QUI S'ACCENTUE

Les 7 communes présentent, comme Chavagne, une surreprésentation en 2017 des ménages intermédiaires (notamment centraux), et un déficit des populations des 2 extrêmes de revenus

(pauvres et aisés). Mais, le déficit de la population pauvre, déjà présent en 2004 s'y est accentué, au profit de la population à revenus intermédiaires. En fait, à Corps-Nuds, Gévezé, Saint-Armel, Saint-Gilles et Pont-Péan, le nombre d'habitants du premier quintile est resté stable entre 2004 et 2017, ou a progressé moins fortement que les populations à revenus intermédiaires. Mais, à Cintré et Nouvoitou, il a même reculé sur la période.

ÉVOLUTION DE LA PART DES GROUPES DE REVENUS DANS LES COMMUNES DE LA CLASSE 17



SOURCE : INSEE, RFL 2004, FILOSOFI 2017 / TRAITEMENT AUDIAR

Annexe :

Quintiles de niveaux de vie
par commune

QUINTILES DE REVENUS DISPONIBLES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION SELON LES COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLE EN 2020
(COMMUNES CLASSÉES PAR NIVEAU DE VIE MÉDIAN DÉCROISSANT)

Commune	Nombre ménages fiscaux	Niveau de vie médian	1 ^{er} quintile de niveau de vie	2 ^e quintile de niveau de vie	3 ^e quintile de niveau de vie	4 ^e quintile de niveau de vie
Saint-Grégoire	4 163	30 580 €	20 630 €	27 480 €	33 500 €	43 110 €
Cesson-Sévigné	7 783	28 630 €	19 590 €	25 810 €	31 500 €	40 220 €
Thorigné-Fouillard	3 487	27 390 €	19 170 €	24 840 €	29 980 €	37 090 €
Pacé	4 717	27 360 €	19 060 €	24 740 €	30 470 €	38 750 €
Saint-Sulpice-la-Forêt	578	26 580 €	s	s	s	s
Laillé	2 045	26 180 €	19 550 €	24 240 €	28 130 €	34 720 €
Betton	5 274	26 140 €	18 940 €	23 740 €	28 770 €	36 300 €
Chevaigné	904	25 780 €	18 360 €	23 270 €	28 190 €	33 860 €
Montgermont	1 588	25 650 €	17 400 €	23 420 €	28 350 €	35 740 €
Vern-sur-Seiche	3 489	25 540 €	18 580 €	23 360 €	27 990 €	34 480 €
La Chapelle-des-Fougeretz	1 865	25 320 €	17 600 €	22 760 €	27 780 €	34 360 €
Acigné	2 879	25 250 €	18 500 €	23 130 €	27 760 €	34 400 €
Bruz	7 754	24 710 €	17 380 €	22 400 €	27 270 €	34 070 €
Noyal-Châtillon-sur-Seiche	3 238	24 600 €	17 450 €	22 480 €	27 090 €	32 910 €
Pont-Péan	1 778	24 410 €	17 670 €	22 220 €	26 470 €	32 600 €
Gévezé	2 313	24 350 €	18 070 €	22 420 €	26 440 €	31 560 €
Brécé	803	24 150 €	18 400 €	22 360 €	25 970 €	31 480 €
Le Rheu	3 879	24 050 €	17 120 €	21 870 €	26 810 €	33 520 €
Saint-Erblon	1 419	24 040 €	17 610 €	22 120 €	26 210 €	31 790 €
Chantepie	4 926	24 000 €	16 310 €	21 670 €	26 620 €	33 690 €
Saint-Gilles	2 160	23 960 €	17 630 €	22 090 €	26 070 €	31 420 €
Chavagne	1 807	23 920 €	17 720 €	22 140 €	26 040 €	31 220 €
Nouvoitou	1 385	23 920 €	17 700 €	22 100 €	26 030 €	31 120 €
Bourgbarré	1 762	23 870 €	18 080 €	22 240 €	25 630 €	30 420 €
Clayes	345	23 810 €	s	s	s	s
Vezein-le-Coquet	2 223	23 720 €	15 810 €	21 340 €	26 480 €	32 690 €
Cintré	911	23 610 €	18 350 €	22 030 €	25 490 €	30 930 €
Mordelles	3 447	23 600 €	17 370 €	21 730 €	25 630 €	31 350 €
Parthenay-de-Bretagne	643	23 460 €	s	s	s	s
Saint-Armel	957	23 440 €	17 030 €	21 670 €	25 400 €	30 100 €
Chartres-de-Bretagne	3 852	23 410 €	16 080 €	21 170 €	25 800 €	32 120 €
Orgères	2 129	23 320 €	17 080 €	21 420 €	25 480 €	31 060 €
L'Hermitage	2 005	23 280 €	17 210 €	21 250 €	25 510 €	30 420 €
Romillé	1 604	23 210 €	17 420 €	21 670 €	24 980 €	30 090 €
La Chapelle-Thouarault	927	23 200 €	17 150 €	21 350 €	25 050 €	29 990 €
La Chapelle-Chaussée	470	22 890 €	s	s	s	s
Corps-Nuds	1 377	22 890 €	16 600 €	21 060 €	24 890 €	30 120 €
Le Verger	530	22 890 €	s	s	s	s
Langan	409	22 280 €	s	s	s	s
Rennes	94 664	22 000 €	13 550 €	19 220 €	25 100 €	33 060 €
Miniac-sous-Bécherel	293	21 530 €	s	s	s	s
Saint-Jacques-de-la-Lande	5 943	20 900 €	14 890 €	19 150 €	22 830 €	28 410 €
Bécherel	319	20 320 €	s	s	s	s

s : secret statistique

SOURCE : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, FICHER LOCALISÉ SOCIAL ET FISCAL – 2020 / TRAITEMENT AUDIAR



Méthodologie

Dans la 1^{re} partie de la note portant sur le niveau de revenu de Rennes Métropole et son évolution depuis 2012, est utilisé le revenu disponible des ménages par unité de consommation, également appelé « niveau de vie ». Dans la 2^e partie de la note, pour l'approche communale, est utilisé le revenu déclaré de la population par unité de consommation. En effet, cet indicateur est le seul disponible sur une longue période.

Le **revenu déclaré** (ou revenu fiscal) est constitué des ressources mentionnées sur la déclaration des revenus n°2042. Il comprend donc les revenus d'activité salariée ou non-salariée, les indemnités de chômage, de maladie, les pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

Le **revenu disponible** est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Outre le revenu déclaré, il prend en compte les prestations sociales reçues, ainsi que les différents impôts et taxes (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG, CRDS, prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine).

Pour comparer les revenus de ménages de taille ou de composition différente, le revenu est divisé par le nombre d'**unités de consommation (UC)**, calculées de la façon suivante : le premier adulte du ménage compte pour 1 UC, les autres personnes de 14 ans ou plus pour 0,5 UC et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3 UC. Le niveau de vie est le revenu disponible par unité de consommation.

Les **quintiles** sont les valeurs qui partagent une distribution en cinq parties d'effectifs égaux. Pour une distribution de revenus, le premier quintile est le revenu au-dessous duquel se situent 20 % des revenus et le quatrième quintile est le revenu au-dessous duquel se situent 80 % des revenus. Dans la première partie de la note portant sur les niveaux de vie des ménages, les quintiles partagent en 5 parties égales le nombre de ménages fiscaux de Rennes Métropole. Dans la seconde partie de la note, comparant les évolutions des communes de Rennes Métropole, les quintiles partagent en 5 parties égales la population vivant dans ces ménages. Les personnes vivant dans un ménage avec un revenu inférieur au 1^{er} quintile sont considérées comme vivant dans un « **ménage pauvre** ». Cette approche est différente de la définition habituelle de la pauvreté qui touche 13,3 % des habitants de Rennes Métropole en 2020. La population appartenant au 2^e quintile est appelée « **intermédiaire bas** », dans le 3^e quintile « **intermédiaire central** », dans le 4^e quintile « **intermédiaire haut** », et dans le 5^e quintile « **aisé** ». Les quintiles ont été calculés en 2004 et en 2017. Pour chaque commune, on regarde ensuite la part de la population vivant dans les différents quintiles en 2004 et en 2017.

Afin de prendre en compte l'inflation, les évolutions de revenus sont calculées en euros constants (référence 2020). Ces évolutions sont à interpréter avec précaution, particulièrement entre deux années proches. Certains changements dans la législation fiscale et sociale ou dans la méthodologie pouvant les impacter.



Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 – 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 01 86 40 – www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION
Audrey NAULIN

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU
2023-3301-EXT-030